

Bayonne,  
le 29 juin 2007

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION  
DU COMITÉ DIRECTEUR DU 22 JUIN 2007**

COMITÉ DIRECTEUR

|                      |          |                             |                           |
|----------------------|----------|-----------------------------|---------------------------|
| ALLIEZ Jacques       | Excusé   | GOYENETCHE Michel           | Présent                   |
| ARSAUT Thierry       | Excusé   | GUEROBE J. Claude           | Présent                   |
| BARUCQ Monique       | Excusée  | GUERRA Patrick              | Excusé                    |
| BATS J. Marc         | Présent  | HIRIART Martin              | Excusé                    |
| CAMINO Adrien        | Excusé   | LACOSTE Bernard             | Présent                   |
| CASAMAYOU Germaine   | Excusée  | LAGARDE J. Louis            | Présent                   |
| CASTERES Thierry     | Présent  | LAMARQUE Daniel             | Excusé                    |
| DEGERT Michel        | Excusé   | LARRONDE LARRETCHE Ramuntxo | Excusé                    |
| DELBOS M. Claude     | Présente | LASSALLE Alain              | Excusé                    |
| DESTAILLAC Jacques   | Excusé   | MALASSAGNE J. Jacques       | Excusé                    |
| DUCAP Eric           | Excusé   | MARRIS Christian            | Excusé                    |
| DUFOURG Roland       | Présent  | MELLIER Danielle            | Présente                  |
| DUPRAT J. François   | Excusé   | PASCASSIO-COMTE J. François | Présent                   |
| ECHEVERRIA Pierre    | Présent  | POMMIES Francis             | Représenté <sup>(1)</sup> |
| ETCHETO Michel       | Présent  | ROLLET Alain                | Excusé                    |
| ETCHEVERRY André     | Présent  | SAINT PIERRE Michel         | Présent                   |
| GARAT J. Baptiste    | Présent  | SOULE J. Baptiste           | Présent                   |
| GARRIGUES Pascal     | Présent  | SUPERVILLE Jean             | Présent                   |
| GELIZE Michel        | Excusé   | VIDOU Daniel                | Excusé                    |
| GOICOECHEA Christian | Présent  |                             |                           |

Présents : 19                      Représenté : 1                      Excusés : 19

MEMBRES ASSOCIES

|                      |                           |                     |         |
|----------------------|---------------------------|---------------------|---------|
| ANDRIEU François     | Excusé                    | HAROCARENE Pascal   | Excusé  |
| BAIETTI Jean Louis   | Représenté <sup>(2)</sup> | IBAR Bernard        | Présent |
| BERTHELOT J. Claude  | Excusé                    | LABADIE Christian   | Présent |
| BONNAFOUS Robert     | Excusé                    | LABISTE Bernard     | Excusé  |
| CLEMENT Marc         | Représenté <sup>(2)</sup> | LAFARGUE Daniel     | Excusé  |
| DOUAT Jean Paul      | Présent                   | LAPORTE Guy         | Excusé  |
| DURCUDOY Christian   | Présent                   | MAUMET Philippe     | Excusé  |
| ETCHEMENDY J. Pierre | Excusé                    | MOLERES J. Claude   | Excusé  |
| GOALARD Paul         | Excusé                    | PECARRERE Claude    | Excusé  |
| GONY Jean            | Présent                   | PEYRAT Dominique    | Excusé  |
| GOYENEIX Louis       | Présent                   | PIERROU Gérard      | Excusé  |
| GOYHENECHÉ J. Pierre | Excusé                    | VAN DAELE Christian | Excusé  |
| HARAN Léo            | Représenté <sup>(2)</sup> |                     |         |

INVITES

|                    |         |             |         |
|--------------------|---------|-------------|---------|
| ERVITI Jean-Pierre | Présent | PLA Jacques | Présent |
| BEDERE Pascal      | Présent |             |         |

<sup>(1)</sup> par R. DUFOURG

<sup>(2)</sup> par JF. PASCASSIO-COMTE

En début de séance, Roland Dufourg fait appel à la compréhension des membres du Comité Directeur : il a été obligé de différer la présente réunion à cause d'un problème de santé. Il remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné leur soutien et leur souhait de prompt rétablissement.

## **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 23 FEVRIER 2007**

Le procès-verbal du dernier Comité Directeur n'ayant pas entraîné de remarques est adopté à l'unanimité.

## **PRESENTATION DE L'ACADEMIE BASQUE DU SPORT PAR MR CHARBONNIER, VICE PRESIDENT**

Mr Claude CHARBONNIER, vice président de l'Académie Basque du Sport, présente cette structure, ses objectifs, le type de public éligible, les conditions d'accès à l'académie et répond aux questions des membres du Comité Directeur.

Un dossier de "l'Académie" a été distribué à tous les membres du Comité Directeur présents.

## **POINT SUR FFPB COMMUNICATION**

Michel SAINT PIERRE présente la situation de FFPB Communication au 31 décembre 2006.

L'analyse des documents comptables traduit un bénéfice de 21 632 €. La société est à nouveau bénéficiaire et ce résultat a été obtenu malgré l'absence des championnats de France main nue Elite pro. La totalité du bénéfice est affectée en totalité au poste "Report à Nouveau". Il faut rappeler qu'une dette de FFPB Communication envers la FFPB "court" toujours.

Jean SUPERVILLE signale que les versements d'ACS se déroulent tels que prévus contractuellement. Des réunions régulières sont organisées concernant la gestion du trinquet.

Hors chapitre « FFPB Communication », le trésorier précise que les coûts de la régie Pilota sont maîtrisés, le coût du Pilota a diminué.

## **EXAMEN DES MODIFICATIONS DE CERTAINS POINTS DES REGLEMENTS PROPOSES PAR LA COMMISSION SPORTIVE GENERALE**

### **RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

#### **Article 225 205 2 - Classement des équipes**

##### **Classement inter groupe dans un championnat comportant plus de 2 groupes :**

- 1- Le premier critère pris en compte est le rang de chaque équipe dans son propre groupe.
- 2- Le deuxième critère est le « total point par partie » (2 points par victoire divisé par nombre de parties jouées).
- 3- Le troisième critère est le goal average moyen (différence points marqués points encaissés divisé par nombre de parties jouées).
- 4- Le quatrième et dernier critère est le hasard (tirage au sort).

Exemple du classement Nat B Cesta punta 2005.

4 groupes initialement de 8, 8, 7 et 7 équipes.

Au final, après 1 forfait, 4 groupes de 8, 8, 6 et 7 équipes.

D'après le règlement sur le classement inter groupe, à l'issue des parties de groupes :

Les équipes classées 7 et 8 des groupes 1 et 2, et classées 7 du groupe 4 seront moins bien classées que l'équipe 6 du groupe 3, juste du fait de son rang dans son groupe !! Autrement dit, sur 29 équipes au total, les équipes du groupe 3 (ne comptant que 6 équipes) étaient déjà certaines de finir au pire 24° sur 29 !! (sans avoir commencé à jouer !!!)

Le premier critère de classement étant le rang dans le groupe, nous trouvons des situations sportivement étranges.

Ex : - Goizeko 2 avec 0 victoires (moy points = 1) dans son groupe est devant Pau 1 et Olharroa 2 avec 1 victoire chacun dans leur groupe (moy = 1.14) !!

- Kostakoak 6 avec 2 victoires (moy points = 1.4) dans son groupe est classé devant 10 autres équipes ayant toutes une moyenne points supérieurs (de 1.4 à 1.57) juste du fait de son rang dans son groupe (4° sur 6 !!), les autres ayant de meilleures moyennes mais finissant 5°, 6° ou 7° de leurs groupes !!!

Vœu que le critère n° 1 pris en compte dans le classement général inter groupe soit la moyenne point par partie et non le rang dans le groupe !

✍ La Commission Sportive Générale est favorable pour que le critère n° 1 pris en compte dans le classement général inter groupe soit la moyenne point par partie et non le rang dans le groupe. De ce fait,

- 1- Le premier critère est le "total point par partie" (2 points par victoire divisé par nombre de parties jouées).
- 2- Le deuxième critère est le goal average moyen (différence points marqués points encaissés divisé par nombre de parties jouées).
- 3- Le troisième et dernier critère est le hasard (tirage au sort).

**Après discussion et suite à l'intervention de Jean-François PASCASSIO-COMTE faisant remarquer qu'on était en train de faire "un règlement général à partir d'un cas particulier", ce vœu est repoussé par le Comité Directeur.**

**Il sera réétudié par une commission spécifique et, en présence du Président de Club qui l'a proposé.**

**Proposition d'insertion de règlements concernant le classement d'équipes.**

**A/ - Un article qui traite de la formule de classement d'équipes à l'issue d'une compétition en 2 groupes (exemple Nat. A).**

- Classés 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> : dans l'ordre le champion et le finaliste.
- Classés 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> : dans l'ordre, aux points marqués dans leur défaite en 1/2 finale - si égalité, référence au classement à l'issue des groupes - si égalité au goal average général - enfin si encore égalité, au tirage au sort.
- Classés 5, 6, 7 et 8<sup>ème</sup> : dans l'ordre, aux points marqués dans leur défaite en 1/4 de finale - si égalité, même règle que le cas précédent.
- Classés 9, 10<sup>ème</sup> etc... (notamment les non qualifiés) : référence est faite au classement dans les groupes - si égalité, au goal average général - si encore égalité, tirage au sort
- Les derniers de chaque groupe qui descendent : classement comme le cas précédent. De plus, ces deux derniers donnent aux Ligues concernées deux places en Nat.B. ~~elles seront classées aux rangs 1 et 2 selon leur classement respectif.~~

✍ Accord de la Commission Sportive Générale, en supprimant la dernière ligne.

**B/ - Un article qui traite de la formule de classement d'équipes à l'issue d'une compétition à élimination directe (exemple Nat. B).**

- Les champions et finalistes sont classés 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> du championnat. Ils donnent deux places à leur ligue, la saison suivante en Nat.A, aux ~~rangs 11 et 12~~ **deux derniers rangs.**
- Pour les autres équipes : classement selon le nombre de points marqués dans les défaites - si égalité, référence est faite au classement de la saison précédente (ce classement faisant apparaître les n° de Ligue et non des noms de clubs).

✍ Accord de Commission Sportive Générale, en remplaçant "rangs 11 et 12" par "deux derniers rangs".

**C/ - Un article qui traite de la formule de classement d'équipes à l'issue d'une compétition constituée de plus de 2 groupes (exemple Nat.B ou jeunes).**

- Les champions et finalistes sont classés 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> du championnat. Ils donnent deux places, aux ~~rangs 11 et 12~~ **deux derniers rangs**, la saison suivante en Nat.A à leur ligue.
- Pour les autres équipes qualifiées : les équipes sont classées selon leur nombre de points marqués dans la défaite - si égalité, référence est faite au classement ~~dans les groupes~~ - si égalité, au goal average général - enfin si encore égalité, au tirage au sort.  
Pour les équipes non qualifiées : référence est faite au classement ~~dans les groupes~~ - si égalité au goal average général - si encore égalité, tirage au sort.

✍ Accord de la Commission Sportive Générale, en remplaçant "rangs 11 et 12" par "deux derniers rangs", et en annulant "dans les groupes".

**Les paragraphes A - B et C seront mieux formulés et représentés car ils manquent de précision.**

## **80 - CARACTERISTIQUES DE JEUX**

**Modifications règlements lignes et but à Paleta pelote de gomme pleine Jeunes en fronton place libre et en trinquet.**

### **Fronton place libre**

Toutes les parties se jouent en 15 points, même les phases finales.

Pour les poussins et benjamins, la bouteille à 7 mètres comme pour la main nue est retenue.

Pour les minimes, la bouteille à 9 mètres est maintenue.

Tous les frontons n'ont pas la bouteille requise, aussi il faudra s'adapter.

Les lignes de jeu sont désormais les suivantes :

**Poussins** : But 10 m - Pasa 10 m - Falta 35 m.

**Benjamins** : But 15m - Pasa : 15 m - Falta : 35 m.

**Minimes** : But 20 m - Pasa : 15 m - Falta : 35 m.

**Ces points seront réétudiés, la compétition des 23 et 24 juin 2007 servira de test. Bon nombre de frontons ne disposent pas de "bouteille" à 7 mètres. Des précisions seront apportées sur les lignes. Il faudra bien définir la ligne de but, celle à dépasser, celle de la demi faute et enfin celle de la limite de jeu.**

### **Trinquet**

#### **Distance du but**

- **Poussins** : du 2 au 2, ligne des 10m
- **Benjamins** : du 3 au 3, ligne des 13m
- **Minimes** : du 4 au 4, ligne des 15m
- **Cadets & Juniors** : du 5 au 5, ligne des 17,5m

**Le Comité Directeur donne son accord pour ces distances au but pour les garçons uniquement, pour les féminines les anciennes distances sont maintenues.**

**Nota** : Sachant que les finales des Tournois fédéraux des Jeunes se déroulent fin octobre début novembre, les **catégories** sont celles de l'année passée des Championnats de Ligues, à savoir pour la compétition des 27 et 28 octobre 2007 à Oloron :

**Benjamins** : 1994 - 1995

**Minimes** : 1992 - 1993

**Cadets** : 1990 - 1991.

**Le Comité Directeur donne son accord.**

## **RÈGLEMENT SPORTIF**

**443.3 - Report de parties** : demande d'ajout au Règlement sportif.

Considérant qu'il y a un manque au niveau des reports de parties, la Commission Sportive Générale propose un ajout au règlement sportif.

Voici le texte proposé : "On considérera comme circonstance exceptionnelle, la situation des joueurs des catégories poussins à juniors inclus soumis à des obligations de scolarité (examens, stages lointains, voyages d'étude...) attestées par l'institution et vérifiables. Dans ce cas précis, les clubs concernés devront s'entendre pour effectuer le report de la partie. Dans le cas contraire, la Commission Sportive Générale tranchera.


Après validation par le Comité Directeur, ce texte pourrait être inclus au point 443.3 du règlement sportif de la FFPB.

**Le Comité Directeur donne son accord pour le libellé ci-dessus.**

## **NOMBRE D'ÉQUIPES EN CHAMPIONNATS DE FRANCE**

### **• Paleta pelote de cuir en trinquet nationale A**

La Ligue du Béarn souhaite que le championnat de France de Paleta pelote de cuir en trinquet Nationale A comporte 12 équipes réparties en 2 groupes de 6 équipes. Cette discipline internationale doit être traitée à l'identique que les autres disciplines telles que Paleta pelote de cuir fronton mur à gauche, pala corta et paleta pelote de gomme trinquet.

 Après avis de la commission de spécialité, la Commission Sportive Générale est favorable pour un championnat à **10 équipes** (2 groupes de 5 équipes).

La Ligue d'Ile de France sollicite l'extension à 12 équipes (réparties en 2 groupes de 6) du Championnat de France de Paleta pelote de cuir Trinquet Seniors Nationale A.

La Ligue IDF adhère aux objectifs fédéraux de soutien et de développement de cette spécialité internationale, ainsi que de préparation de la relève. Par cette formule de compétition plus attractive qu'une compétition à 8 équipes (en 2 groupes de 4), nous pensons que la FFPB se donnerait les moyens d'atteindre ses objectifs et d'encourager les ligues régionales motivées par ce projet.

✍ Après avis de la commission de spécialité, la Commission Sportive Générale est favorable pour un championnat à **10 équipes** (2 groupes de 5 équipes).

**Le Comité Directeur donne son accord.**

- **Corporatif en Trinquet Paleta pelote de gomme pleine**

La Ligue Côte d'Argent demande de pouvoir disposer de 12 places (au lieu de 8) pour le Championnat de France Corporatif en Trinquet Paleta pelote de gomme pleine (6 et 6 dans chaque série).

✍ La Commission Sportive Générale est favorable pour accorder **5 équipes dans chaque série** suivant les besoins.

**Le Comité Directeur donne son accord.**

### SELECTIONS POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE MOINS DE 22 ANS

- **Fronton mur à gauche 30 m : VALDEPEÑAS du 23 au 30 septembre 2007**  
(Délégation *jointe*).
- **Fronton mur à gauche 54 m : BARCELONE du 6 au 11 octobre 2007**  
(Délégation *jointe*).

Jean SUPERVILLE rappelle qu'il ne faudra, en aucun cas, dépasser la dotation financière allouée.

### JUGES ARBITRES POUR VALDEPEÑAS ET BARCELONE

- **Championnat du Monde moins de 22 ans en Fronton mur à gauche 30 m à VALDEPEÑAS - 23 au 30 septembre 2007**  
Titulaire : **BETELU Mikel** Remplaçant : **DE BAILLENX Henri**
- **Championnat du Monde moins de 22 ans en Fronton mur à gauche 54 m à BARCELONE - 6 au 11 octobre 2007**  
Titulaire : **HALSOUET Jacques** (despedida) Remplaçant : **HIRIBARREN Gérard**
- **Coupe du Monde en Fronton mur à gauche 36 m à BARCELONE - 6 au 13 octobre 2007**  
Titulaire : **ETCHEBARNE Jean-François** Remplaçant : **PAREDES Patrick**

### REGLEMENTS DE LA LIGUE PROFESSIONNELLE

A noter que Lilou Echeverria a été obligé de quitter la séance pour raisons familiales : avec toutes ses excuses.

Les divers règlements régissant la Ligue Pro, remis aux membres du Comité Directeur, ont été envoyés, tels quels, au Ministère pour validation. En effet, devant l'urgence et le report de la date de ce Comité Directeur, les règles de fonctionnement n'ont pas pu être approuvées par la Commission Sportive dans un premier temps. Dès validation par le Ministère, l'ensemble sera présenté aux diverses Commissions.

Roland DUFOURG informe que le Ministère a alloué une somme de 5 000 € à la Ligue Pro.

### QUESTIONS DIVERSES

**Calendrier des championnats de France et Tournois Fédéraux Amateurs Hiver/Printemps 2007/2008 dans les modalités de trinquet et des différents frontons mur à gauche.**

Calendrier *joint*.

Il faut considérer que les engagements doivent arriver à la FFPB au moins 15 jours avant le début de la compétition fédérale.

A noter que les dates des **Championnats de France Elite pro** seront définies fin octobre.

## **Nomination**

Roland DUFOURG, Président de la FFPB, informe le Comité Directeur de sa décision de nommer Jean-Jacques MALASSAGNE, Vice Président de la FFPB à compter de ce jour. Félicitations au nouveau promu.

## **Ccompte-rendu de la réunion au Ministère liée à la Convention d'Objectif.**

Compte rendu de Thierry CASTERES, Président de la Commission des Finances.

*"La demande de subvention au Ministère de la Santé, des Sports et de la Jeunesse dite Convention d'objectif a été discutée. Sur les 407 500 € demandés nous avons obtenu 356 321 € soit 87 %. Il faut tout de même dire que l'écart de 51 179 € correspond pour la plupart à des "fonds dédiés" (subventions accordées en 2006 et non dépensées) et 10 000 € sur la Ligue pro.*

*La CO se répartit, pour nous, en 3 grands thèmes que l'on détaillera à savoir : le développement du sport de haut niveau, la promotion du sport pour le plus grand nombre et prévention par le sport et protection des sportifs (médical).*

### 1) - Développement du Haut niveau

*Ici nous avons les budgets des équipes de France, des filières (pôles Bayonne, Toulouse, Réunion). Pour les 296 000 € demandés nous avons 272 321 €, la différence correspond à 23 679 €, pour l'essentiel due à des fonds dédiés.*

*Cette année, nous avons pour les équipes de France seniors Barcelone et Valdepeñas 53 000 € accordés pour 60 000 € demandés.*

*Il y a les pôles :*

*La Réunion : demandé 15 000 Euros, 15 000 accordés.*

*Toulouse : demandé 10 000 Euros, 10 000 accordés.*

*Bayonne : demandé 80 000 Euros, 80 000 accordés.*

*Les aides personnalisées ont été demandées pour 25 000 € et ont été accordées mais ces montants sont directement gérés par la DTN.*

*Le médical (suivi longitudinal et encadrement) lié aux équipes de France a été doté de 22 500 € alors que nous avions demandé 32 500 €. Cette différence correspond pour l'essentiel aux fonds dédiés.*

### 2) - Promotion du sport pour le plus grand nombre

*Cette partie correspond plus à l'activité fédérale. Nous avons demandé un total de 86 500 € et avons reçu 66 000 €.*

*La non-participation du MSJS au niveau des compétitions nationales est confirmée malgré notre insistance. Perte de 73 000 Euros en deux ans.*

*Nous avons demandé et reçu 5 000 € pour le Corporatif et le Challenge France.*

*En ce qui concerne les subventions des écoles (budget commission technique et pédagogique), nous avons reçu 34 000 € pour 40 000 € demandés, là-aussi cette diminution correspond aux fonds dédiés.*

*La Ligue pro pour son lancement est aidée à hauteur de 5 000 €, demandé 15 000.*

*Les relations internationales (aides aux représentants fédéraux à des instances internationales) connaissent une diminution de 2 000 € due aux fonds dédiés. Subvention de 5 000 Euros toutefois.*

*La FFPB va mettre en place 2 actions que l'on espère fructueuses en terme de licence :*

*- Pack pelote pour faciliter la pratique de notre sport (Nous nous servons notamment du Xister) mis à disposition pour les écoles, club, centres loisirs... demandé et reçu 15 000 Euros.*

*- Lancement d'une étude dont l'objectif est de trouver des arguments pour que les joueurs non licenciés prennent une licence. J'ajoute que cette action, en plus du ministère, intéresse nos partenaires (Landes Mutualité, MMA) lancement étude reçu 2 000 €.*

### 3) - Prévention du sport

*Nous avons demandé 25 000 € et avons reçu 18 000 €.*

*Nous y retrouvons l'activité médicale (demandé 7 000 € accordé 5 000 €) et le suivi médical (longitudinal) des sportifs de Haut niveau mais non équipe de France (espoirs), demandé 18 000 € et reçu 13 000 € (fonds dédiés).*

*En conclusion, et pour comparer par rapport à l'année dernière, nous avons reçu sans tenir compte des aides perso et des éléments exceptionnels (avons pour Mexico) 332 321 € et nous avons reçu cette année 331 321 €. Mais il faut bien comprendre que les aides du ministère participent à couvrir des frais, que nous avons de grosses difficultés à équilibrer nos comptes".*

Jean SUPERVILLE renouvelle son intention de réduire les frais de déplacement, fera des propositions dans ce sens. Jean-François PASCASSIO-COMTE propose de participer à cette réflexion.

## **Finales**

Roland DUFOURG rappelle que les journées des **Finales de la Ligue des Landes de Pelote Basque** se déroulent les 16, 17, 22, 23, 24, 29, 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet.

**Celles de la Ligue de Pelote du Pays Basque** du 8 juillet au 15 juillet.

A lire attentivement l'éditorial d'Adrien Camino inséré dans la plaquette, mais aussi celui de Jean-Jacques Malassagne.

## **Centre d'Entraînement Aquitain de Pelote**

Roland DUFOURG remercie et félicite les artisans de ce projet, en particulier Bernard LACOSTE et Christian LABADIE de l'avoir mené à son terme et informe que Mr MAUVILAIN détachera un cadre technique sur un "mi-temps" pelote.

## **Passage Elite pro**

Suite à leur demande, les joueurs amateurs Vincent LAZCANO et Ellande ALFARO sont classés dans la catégorie Elite pro après avis favorable de la Commission Sportive Générale. Cependant, sur demande de la Commission Sportive Générale, en application du règlement, le Comité Directeur décide que tant que le nombre de 20 joueurs dans la catégorie Elite pro est dépassé, il n'y aura pas de nouvelles "montées". Toute nouvelle demande ne sera étudiée qu'après la Coupe du Monde en Trinquet qui se déroulera au mois d'octobre 2008.

## **Paletóns ALZA**

Ces Paletóns éducatifs sont présentés au Comité Directeur.

La commission de la spécialité et la commission du matériel ont donné un avis favorable pour l'utilisation de ces instruments. Le Comité Directeur homologue ces Paletóns éducatifs par 16 voix pour et 4 abstentions.

## **Demande de pouvoir**

Roland DUFOURG demande au Comité Directeur de donner pouvoir au Bureau du Mardi 21 Août 2007 pour valider la sélection des joueurs retenus pour la Coupe du Monde en fronton mur à gauche 36 mètres de Barcelone ainsi que l'ensemble de la délégation.

Accord du Comité Directeur.

## **Championnats du monde de 2010**

Le 7 septembre 2007, les "Villes" candidates à l'organisation des Championnats du monde de 2010 présenteront devant les membres du Comité Directeur leurs dossiers. Le 14 septembre, le Comité Directeur se réunira à nouveau afin de désigner la "lauréate".

## **Challenge France 2007**

Il va se dérouler sur le fronton place libre d'Hardoy à Anglet du 2 au 6 juillet. Remerciements à André Etcheverry pour l'organisation.

## **Tournoi des jeunes en fronton place libre**

Roland DUFOURG remercie, par avance, Christian MARRIS, excusé ce jour, pour l'organisation de ces journées.

## **Prochain Bureau**

Mardi 21 Août 2007 à 18 heures.

## **Prochains Comités Directeurs**

Les Vendredis 7 et 14 Septembre 2007.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Secrétaire Général,  
Michel SAINT PIERRE

Le Président,  
Roland DUFOURG